

COMPTE-RENDU RÉUNION CODIR DU 19/09/2023

Présents : Anthony MALFERIOL – Olivier CHANTELAUZE – Marie ESCOBAR – Ümit ÖNAL– Justine IMBERT (en retard) – Stéphanie VIALLOU – Fabien COLLIN (en retard) – Kévin DIXMERIAS

Excusé(s) : Louis MARTIN – Flore CLEMENCIN – Johan MENANTAUD

La séance est ouverte à 20h03.

1 – CODIR et Encadrants d'équipes

Pour la saison 2023/2024, voici la composition du Comité Directeur du BCAL : CHANTELAUZE Olivier (vice-président) – CLEMENCIN Flore (membre) – COLLIN Fabien (membre) – DIXMERIAS Kévin (membre) – ESCOBAR Marie (secrétaire) – IMBERT Justine (membre) – MALFERIOL Anthony (président) – MARTIN Louis (membre) – MENANTAUD Johan (trésorier adjoint) – ONAL Umit (trésorier) – VIALLOU Stéphanie (membre).

Pour remplacer Pascal COSTE (démissionnaire), Kévin DIXMERIAS a rejoint le Comité Directeur du BCAL. L'ensemble des membres lui souhaite la bienvenue. Anthony en profite pour rappeler que seuls les membres ayant renouvelé leur licence pourront siéger aux réunions.

Afin de démarrer sur une bonne note, Anthony montre une liste non-exhaustive de tâches que peuvent se partager les membres afin de décharger les autres. Après celle-ci, la personne qui s'est proposée pour l'effectuer ou celle dont le rôle impose de garder cette charge :

- Gestion des moyens de communications (Site, Facebook, Instagram) = Anthony, Marie, Louis
- Désignations des arbitres et officiels de table de marque = ?
- Gestion du site intranet = Olivier
- Réparations et travaux divers = Fabien
- Référent technique et encadrement des entraîneurs = Kévin
- Programmations avec les clubs = Marie
- Communication avec les médias (La Montagne, La Gazette, etc...) = ?
- Contact club = Marie
- Formation et encadrement des arbitres et OTM = ?
- Démarchage de sponsors, gestion des panneaux publicitaires = Umit, Johan
- Réservation de matériel auprès de la municipalité = Stéphanie
- Gestion du stock de la buvette = Kévin, Marie
- Responsable évènementiel = ?

Couverture des équipes (au 19/09/2023) :

- U7 : Lydie LEMPASZAK + Philippe CHANTELAUZE + Etienne GAUDIN + Scott RODIER + Eva PILLIERE + Lucas MOUTET

- U9 : Lydie LEMPASZAK + Philippe CHANTELAUZE + Etienne GAUDIN + Scott RODIER + Eva PILLIERE + Lucas MOUTET

- U11F : Céline FERRY + Lison ARTHAUD + Emma PILLIERE

- U11M : Emilie BERTHEOL + Johan MENANTAUD + Philippe CHANTELAUZE

- U13F : Marie ESCOBAR + Kimiko CEDOLIN

- U13M : Marie ESCOBAR + Mathieu CHARRIER

- U15F : Justine IMBERT + Florence ROCHE

- U15M : Mathieu DAUDREZ

- U17M : Kévin DIXMERIAS + Olivier DUBOIS
- Seniors Filles : Anthony MALFERIOL
- Seniors Masculins : Olivier CHANTELAUZE
- Loisirs : Daniel MATHEVON

Pour la première fois depuis longtemps, les équipes sont couvertes dès le début de saison, avec quelques jeunes volontaires et bienvenus.

2 – Licences

Point licences au 19/09/2023 (entre parenthèses les effectifs estimés par rapport aux premiers entraînements) :

	U7	U9	U11	U13	U15	U17 U20	Senior	Dirigeants	Loisir	Total
Masculins	4 (5)	12 (15)	8	7 (9)	10 (11)	7 (8) 2 (3)	12 (14)	5	7 (10)	74 (87)
Féminines	4 (6)	7	9 (13)	17 (24)	8 (10)	0 2	13	1	2 (3)	63 (74)

La grosse satisfaction vient de la vitesse de renouvellement des licences.

Pour la saison à venir, les effectifs sont pour l'instant serrés mais contrairement à la saison dernière avec l'incertitude des U15M, le risque d'inscrire toutes les équipes a été pris en amont de la réunion, le délai de réponse auprès du Comité étant très tôt. Quelques surclassements sont suggérés afin de compléter ponctuellement les effectifs en match (Filles de 2011 pour jouer en U15F, Garçons de 2009 pour jouer en U17M, etc...)

La problématique des U13F est alors présentée aux membres présents : fortes de déjà 17 licenciés, les benjamines peuvent se retrouver à près de 24 joueuses, ce qui est impensable pour conserver une seule équipe, aussi bien pour les conditions d'entraînement que pour la gestion des matchs. Du coup, une deuxième équipe a été engagée et pour ne pas créer de tensions, les effectifs seront composés par âge, à savoir les filles nées en 2011 pour les U13F1 (entre 9 et 11 filles) et les filles nées en 2012 pour les U13F2 (entre 8 et 13 licenciées).

D'autres questions se posent après cette décision :

- Qui encadre ces U13F2 ?
- Quel créneau ?

Après avoir sollicité la municipalité et le responsable des salles multisports, un créneau pouvait être négociable le mercredi au Henri Joubert de 16h à 17h30, en s'arrangeant avec les clubs de Handball et de Badminton. Vu la complexité de cette situation et de sûrement de la difficulté à trouver un bénévole régulier pour cet horaire, l'éventualité d'aller au lycée au mêmes horaires que les U13F1 a même été suggéré.

Après discussions et négociations au cours de la semaine qui a suivi la réunion, voici ce qui en résulte :

- Les U13F2 s'entraîneront les vendredis de 18h15 à 19h30 au gymnase Henri Joubert ou au CORAL, à voir avec les U17M

- Les entraînements seront encadrés par Anthony MALFERIOL et Marie JACQUET, Marie ESCOBAR pouvant remplacer en cas d'absence
- L'entraînement des U15F du vendredi est avancé de 17h à 18h15 et reste au gymnase Henri Joubert

Après toutes ces décisions, voici à quoi peut ressembler le planning final des entraînements pour la saison 2023/2024 :

CORAL							HENRI JOUBERT
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	VENDREDI	
17H U11F	17H	13H30	16H45 U11M	17H U13M	9H30 U7 MIXTES	17H U15F	
18H30 U17M	18H15	15H	18H15 U13F1	18H15 U17M	10H45 U9 MIXTES	18H15 U13F2	
19H45 U15M	19H30	16H30 U13M	19H45	19H30 SENIORS F	12H	19H30 SENIORS F	
21H LOISIRS	21H	18H U15F	21H	21H SENIORS M		21H SENIORS M	
		19H30 U15M					
		21H SENIORS					

3 – Partie Trésorerie

Ûmit fait un point sur la situation financière du club au 19/09/2023.

Côté dépenses : les principales sorties sont la buvette (réassort pour l'accueil et la clôture du Ambert Basket Camp), l'achat de matériel, les prélèvements du Comité, l'affiliation à la FFBB.

Côté entrées : la provision issue de l'exercice précédente compose la quasi-totalité des entrées (90%), le reste étant les premières cotisations de licence.

A date, le club est créancier à hauteur de 14 478,80 euros, en partie dû à la provision (14 415.00 euros).

Comme à chaque édition du camp d'été organisé par le Comité, le club participe à hauteur de 50 euros sur les frais d'inscription des licenciés du club. Pour 2023, ce sont 19 ambertois qui ont pu bénéficier de cette aide, soit un coût total de 950 euros. Cette opération sera reconduite pour 2024, suite à accord unanime du CoDir.

Pour rappel, voici le bilan financier de la saison 2022/2023 :

	Dépenses		Recettes	
	Budgétisées	Effectives	Budgétisées	Effectives
Assurances	300,00 €	281,94 €		
Boutique	2 500,00 €	1 800,00 €	1 000,00 €	668,75 €
Buvette	1 000,00 €	2 561,16 €	1 000,00 €	2 245,00 €
Comité du Puy-de-Dôme	16 000,00 €	14 001,31 €		839,21 €
Divers	1 000,00 €	200,00 €		
Frais d'équipes	6 000,00 €	5 644,70 €		791,00 €
Frais de secrétariat	1 000,00 €	225,34 €		0,63 €
Licences			6 500,00 €	10 608,20 €
Ligue AURA	500,00 €	444,00 €		
Location gymnase				
Matériel	6 500,00 €	5 883,51 €		
Provisionnement		14 415,00 €	20 100,00 €	20 100,00 €
Repas club	2 000,00 €	3 492,89 €	1 500,00 €	2 949,90 €
SACEM	500,00 €	227,57 €		
Sortie club	5 200,00 €	2 063,35 €	2 000,00 €	733,55 €
Sponsoring (panneaux pubs)			2 000,00 €	2 350,00 €
Subvention			8 900,00 €	10 000,00 €
Tournoi Open	2 500,00 €	2 925,16 €	2 000,00 €	2 880,00 €
TOTAL:	45 000,00 €	54 165,93 €	45 000,00 €	54 166,24 €

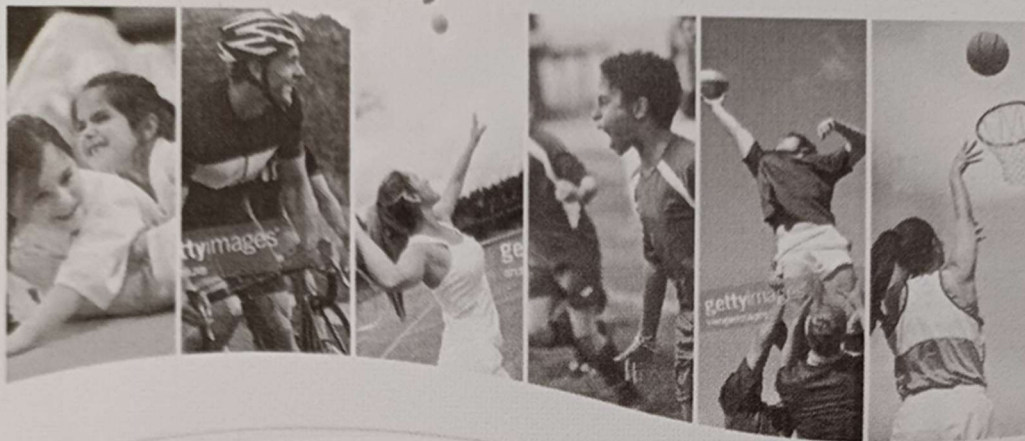
Voici le budget qui a été voté pour l'exercice 2023/2024 en fin de saison dernière, avec un léger ajustement dû au montant exact de la provision :

	Dépenses		Recettes	
	Budgétisées	Effectives	Budgétisées	Effectives
Assurances	350,00 €	0,00 €		
Boutique	2 500,00 €	367,80 €	1 500,00 €	0,00 €
Buvette	2 500,00 €	525,13 €	2 585,00 €	0,00 €
Comité du Puy-de-Dôme	15 000,00 €	25,00 €		0,00 €
Divers	1 500,00 €	5,00 €		
Frais d'équipes	5 250,00 €	0,00 €		0,00 €
Frais de secrétariat	1 500,00 €	2,50 €		0,00 €
Licences			10 000,00 €	1 533,53 €
Ligue AURA	500,00 €	159,00 €		
Location gymnase				
Matériel	6 000,00 €	385,30 €		
Provisionnement		0,00 €	14 415,00 €	14 415,00 €
Repas club	3 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €
SACEM	400,00 €	0,00 €		
Sortie club	5 500,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Sponsoring (panneaux pubs)			2 500,00 €	0,00 €
Subvention			10 000,00 €	0,00 €
Tournoi Open	2 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €
TOTAL:	47 000,00 €	1 469,73 €	47 000,00 €	15 948,53 €

Le budget a été légèrement réhaussé (de 45 000 à 47 000 euros, pour se rapprocher le plus possible des recettes prévues). A chaque réunion, les affectations pourront être changées et déplacées, par rapport aux besoins et nécessités qui pourraient se présenter.

Dernier point concernant les finances : la proposition du Crédit Agricole (banque du club) d'un partenariat avec le club à la suite d'une convention signée par le groupe avec plusieurs fédérations sportives. Pour résumer, voici le tract publicitaire :

ENSEMBLE,



ENTRETENONS L'ESPRIT D'ÉQUIPE !

AU CRÉDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE, C'EST **GAGNANT/GAGNANT !**
SI VOUS OUVREZ UN COMPTE DE LA PART DE VOTRE CLUB⁽¹⁾, C'EST JUSQU'À :

30€⁽²⁾ + **30€⁽²⁾**
Pour vous majeur(e) Pour votre club !

15€⁽²⁾ + **15€⁽²⁾**
Pour vous mineur(e) Pour votre club !

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT  ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ
CENTRE FRANCE

(1) Offre réservée aux adhérents d'une association sportive partenaire (judo, football, basket, rugby, tennis et cyclisme) pour l'ouverture d'un compte particulier avec adossement* au Crédit Agricole Centre France.

(2) Cette somme lui est versée à partir du mois suivant où les conditions cumulatives sont effectives. La même somme sera versée en contrepartie à l'association sportive.

* Définition d'un « compte avec adossement » : - Pour un majeur : compte particulier avec services de gestion du quotidien et flux domiciliés, - Pour un mineur : compte particulier avec une carte ou un livret.

L'ouverture de compte pour un mineur est conditionnée à l'autorisation de son représentant légal.

Découvrez notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance ou en agences.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France, Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit, dont le siège social est sis 1, avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand Cedex 9 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand. Ident. TVA: FR37 445 200 488 Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 162.

Ce partenariat étant 100% bénéfique au club et n'engendrant aucune contre-partie financière, le CoDir donne son accord pour la signature de la convention. Anthony prendra rendez-vous avec la banque pour finaliser cet accord.

4 – Formations

Anthony présente les différentes formations que pourront suivre les licenciés du club cette saison, sachant que toutes celles-ci sont gratuites ou prises en charge à 100% par le club.

- Journée de Pré-saison (samedi 23 septembre à Riom)

Ces deux demi-journées de pré-saison sont organisées par le Comité et concerne les encadrants des catégories U7/U9 et U11/U13. Le club est représenté par Emilie BERTHEOL, Johan MENANTAUD et Mathieu CHARRIER le matin puis par Philippe CHANTELAUZE et Eva PILLIERE l'après-midi. Avec ces présences, le club a déjà rempli la moitié du contrat (= un représentant par équipe U11 engagée en championnat et par club engagé en plateau U7/U9) pour bénéficier de la réduction de 55 euros par inscription d'équipe.

Si le BCAL est présent dans ces mêmes modalités au Forum du Mini-Basket (en janvier 2024), le tarif de ces engagements passeront de 225 à 60 euros.

- Arbitre Jeunes/Seniors de Proximité

Le Comité réitère son dispositif d'Arbitres de Proximité, à savoir un arbitre club qui a le même statut qu'un arbitre officiel. Après avoir sifflé, l'AJP/ASP touche la même indemnité que l'arbitre officiel, mais sans compter les kilomètres. Les clubs qui peuvent fournir des AP sont prioritaires pour les désignations. Cette formation est gratuite et se fait de la manière suivante :

Formation personnelle (obligatoire):

- E-learning FFBB (10h)
- ASP: Arbitrage en club de 4 rencontres minimum de niveau U17 minimum (8h) avec si possible un tutorat
- AJP: Arbitrage en club de 4 rencontres minimum de niveau U13 minimum (8h) avec si possible un tutorat

- Arbitre officiel

La formation est gratuite et se déroulera aux dates suivantes : 22 octobre – 5 novembre – 28 janvier – 18 février – 3 mars + examen prévu fin avril/début mai

Pour respecter le Pacte des Officiels 2024, le club doit présenter un arbitre en formation chaque saison. Celui-ci doit suivre la formation et se rendre à l'examen, sans obligation de réussite. Sinon, la sanction sera de 250 euros pour la saison. Si le club est largement dans la capacité de s'acquitter de cette somme, il est important de participer à ces formations, afin de démontrer l'envie du club à se développer.

- Brevet Fédéral

Le Comité propose des formations appelées le Brevet Fédéral, dont les contenus sont adaptés à la catégorie entraînée par les stagiaires. Le coût est de 160 euros, à régler à l'IFRABB (Institut de Formation AURA de Basketball). Dans le cadre de la Convention Personnalisée de Formation (mise en place par le Comité et budgétisée sur l'olympiade 2020/2024), le Comité rembourse 75 euros si le diplôme est obtenu par le stagiaire. Les 85 euros restants seront pris en charge par le club. Voici les différents BF et leurs dates :



Inscriptions Brevets Fédéraux



Le nombre de places est limité pour chaque session

U9 / U11



Session 1

3 journées de présentiels :

Dimanche 22 oct. 2023

Dimanche 26 nov. 2023

Dimanche 17 dec. 2023

Évaluation 1 : 1 soir entre
le 16 et le 20 oct. 2023

Évaluation 2 : 1 soir entre
le 11 et le 15 dec. 2023

**Clôture d'inscriptions
le 04 oct. 2023**

Session 2

3 journées de présentiels :

Dimanche 21 jan. 2024

Dimanche 18 fev. 2024

Dimanche 24 mar. 2024

Évaluation 1 : 1 soir entre
le 22 et le 26 jan. 2024

Évaluation 2 : 1 soir entre
le 25 et le 29 mar. 2024

**Clôture d'inscriptions le
20 dec. 2023**



Inscriptions Brevets Fédéraux



Le nombre de places est limité pour chaque session

U13 / U15



Session 1

3 journées de présentiels :

Samedi 21 oct. 2023

Dimanche 26 nov. 2023

Dimanche 17 dec. 2023

Évaluation 1 : 1 soir entre
le 16 et le 20 oct. 2023

Évaluation 2 : 1 soir entre
le 11 et le 15 dec. 2023

**Clôture d'inscriptions
le 04 oct. 2023**

Session 2

3 journées de présentiels :

Samedi 27 jan. 2024

Samedi 2 mar. 2024

Samedi 6 avr. 2024

Évaluation 1 : 1 soir entre
le 22 et le 26 jan. 2024

Évaluation 2 : 1 soir entre
le 1er et le 5 avr. 2024

**Clôture d'inscriptions le
9 jan. 2024**



Inscriptions Brevets Fédéraux



Le nombre de places est limité pour chaque session

U17 / U20 SENIORS

Session

3 journées de présentiels :

Samedi 20 jan. 2024

Samedi 17 fev. 2024

Samedi 23 mar. 2024

Évaluation 1 : 1 soir entre
le 22 et le 26 jan. 2024

Évaluation 2 : 1 soir entre
le 25 et le 29 mar. 2024

Clôture d'inscriptions
le 20 dec. 2023

5 – Octobre rose

Les 23 et 24 octobre 2023, la Municipalité d'Ambert organise Ambert en Rose, dans le cadre d'Octobre Rose, pour la lutte contre le cancer du sein. Plusieurs évènements auront lieu en ville, centralisés par la Mairie.

Le BCAL a été démarché pour savoir si le club voulait participer en faisant une activité.

Il a aussi été demandé un coup de main :

- Lors de la finale du Rallye (15/16/17 octobre 2023) sur le stand d'Octobre Rose
- Lors de la journée du samedi 23 octobre 2023 (aide aux inscriptions et/ou à la buvette)

Projet à discuter pour les prochaines années : « BCA'ELLES » un évènement autour du basket féminin ?

6 – Calendrier général des évènements/organisations (Comité, BCAL)

- Samedi 9 décembre = Fête de Noël pour les U7/U9
- Samedi 16 décembre = Rassemblement des Lutins (U7) / Noël du BCAL
- Samedi 10 février = Rassemblement des Arlequins (U9)
- Samedi 18 mai = Fête Nationale du Mini-Basket (U11)
- Dimanche 19 mai = Fête Nationale du Mini-Basket (U9, après-midi pour les plateaux)
- Lundi 20 mai = Fête Nationale du Mini-Basket (U7, matin)
- Samedi 25 mai = Quarts de finale de la Coupe U11 / Finales Seniors / Demi-finales Jeunes
- Samedi 1^{er} juin = Phases finales de la Coupe U11 / Finales Jeunes
- Samedi 8 juin = Tournoi jeunes/seniors BCAL

- Dimanche 16 juin = Tournoi Open Cécile Lepers
- Samedi 22 juin = Tournoi jeunes/seniors BCAL
- Samedi 29 juin = AG de la ligue AURA (à Bron)
- Dimanche 30 juin = AG du Comité (à Issoire)
- Vendredi 5 juillet = AG du BCAL

7 – Clôture de réunion (questions, remarques)

Olivier demande s'il est possible d'organiser des finales régionales. En fonction du cahier des charges, le club postulera ou pas.

Marie demande s'il est prévu d'organiser à Ambert la sortie de fin de saison comme la saison dernière avec Auver'Tag. Tout est prévu dans le budget, il reste à trouver le prestataire.

Stéphanie demande de fixer dès maintenant la date du Noël du Basket 2023 (voir calendrier ci-dessus pour voir ce qui a été décidé).

Le club réfléchit à organiser de nouveau un repas, le précédent ayant été un beau succès auprès des participants.

Sur la demande de Kévin, un point est fait sur le matériel qui peut être commandé (plots lumineux, frites, etc...). Kévin s'occupe de contacter les entraîneurs pour savoir ce qui manque et/ou ce qui mériterait d'être acquis.

Kévin demande aussi si quelque chose est prévu pour réparer les panneaux latéraux (mobilité difficile) et remplacer les cercles abîmés. Anthony se rapproche de Laurent pour obtenir les informations.

La séance est levée à 21h45.